



Plan d'action en économie numérique - Startup Québec : 225 000 \$ accordés à l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques pour soutenir la création d'entreprises innovantes

SOURCE

Cabinet de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

Avril 24, 2018, 10:00 ET

SHERBROOKE, QC, le 24 avril 2018 /CNW Telbec/ - Dans le cadre du volet 2 de la mesure *Startup Québec*, issue du Plan d'action en économie numérique, le gouvernement du Québec attribue une aide financière de 225 000 \$ à l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET) pour l'accueil de deux cohortes annuelles de 10 entreprises en économie numérique. Ce projet est évalué à 986 700 \$.

Le député de Sherbrooke, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Luc Fortin, en a fait l'annonce aujourd'hui, au nom de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, M^{me} Dominique Anglade.

L'ACET a créé un parcours d'accompagnement en 5 étapes lui permettant de faire croître des projets d'entreprises issus majoritairement de l'écosystème de l'Université de Sherbrooke. Semer, prospecter, sélectionner, former et propulser, voilà l'ADN de l'accélérateur. À travers ces

5 étapes, les étudiants entrepreneurs reçoivent l'aide nécessaire pour réaliser leur projet, de l'idée à la commercialisation de leurs produits.

Citations :

« Par l'entremise de son ADN en 5 étapes et de ses cohortes d'entreprises, l'accélérateur collaborera à propulser les *startups* québécoises pour qu'elles profitent pleinement de la révolution numérique en cours. Les technologies numériques offrent un potentiel d'innovation et de croissance rapide, peu importe le secteur d'activité. Le projet de l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques est des plus bénéfiques pour la région puisqu'il développe la fibre entrepreneuriale à l'intérieur même de l'Université de Sherbrooke. »

Luc Fortin, député de Sherbrooke, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie

« Le nouveau Québec se distingue grâce à ses entrepreneurs dynamiques, qui partagent avec nous la vision d'un Québec innovant et se démarquant par sa forte culture entrepreneuriale. Avec la mesure *Startup Québec*, la table est mise afin que nous puissions stimuler davantage la création et l'essor de jeunes entreprises technologiques et novatrices dans toutes les régions du Québec. C'est ainsi que nous pouvons hisser le Québec parmi les sociétés les plus entrepreneuriales et innovantes du monde. »

Dominique Anglade, vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

Faits saillants :

- L'ACET a pour mission de susciter, de faciliter et d'accélérer la création d'entreprises innovantes et créatrices d'emplois hautement spécialisés en transformant un projet en entreprise et en aidant le candidat à devenir un entrepreneur pour participer au développement d'une économie du savoir.
- La mesure *Startup* Québec est destinée aux incubateurs, aux accélérateurs d'entreprises et aux centres d'entrepreneuriat universitaire qui désirent établir des partenariats internationaux visant l'échange de jeunes entreprises innovantes ou faciliter la création de telles entreprises au Québec.
- La mesure *Startup* Québec comporte 4 volets :
 - Volet 1 - Partenariats internationaux d'échange de *startups*;
 - Volet 2 - Appui aux incubateurs, aux accélérateurs d'entreprises et aux centres d'entrepreneuriat universitaire;
 - Volet 3 - Projets innovants;
 - Volet 4 - *Startup* jeunesse.
- Cette mesure, issue du Plan d'action en économie numérique, s'inscrit dans l'orientation 5 de la Stratégie numérique du Québec, qui s'intitule « une économie d'excellence numérique » et qui vise à ce que l'ensemble des entreprises québécoises rehaussent leur intensité numérique de 50 % d'ici cinq ans.
- Vingt autres projets relevant des volets 1 et 2 ont été annoncés le 4 juillet 2017.
- Doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars sur cinq ans, le Plan d'action en économie numérique est l'un des piliers de la Stratégie numérique du Québec, lancée en décembre 2017.
- La Stratégie numérique du Québec est un projet de société qui vise la cohérence de l'ensemble des actions gouvernementales afin d'accélérer l'essor, dans tous les milieux, d'une véritable culture numérique.

Lien connexe :

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, inscrivez-vous au fil RSS approprié au

www.economie.gouv.qc.ca/rss.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation sur les réseaux sociaux :

- Twitter : twitter.com/economie_quebec
- Facebook : facebook.com/EconomieQc
- LinkedIn : linkedin.com/company/362721?trk=tyah&trkInfo=tarId:1415637203135,tas:Minist%C3%A8re%20de%20l%27%C3%89conomie,idx:1-1-1
- YouTube : youtube.com/user/MDEIEQuebec

SOURCE Cabinet de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

Renseignements : Sources : Anne Simard, Attachée politique aux communications, Bureau du député de Sherbrooke, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie, Tél. : 819 434-3025; Gabrielle Fallu, Attachée de presse, Cabinet de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Tél. : 418 691-5650; Information : Jean-Pierre D'Auteuil, Responsable des relations médias, Direction des communications, Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Tél. : 418 691-5698, poste 4868, Cell. : 418 559-0710

Profil de l'entreprise



Cabinet de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

Autres communiqués de cette entreprise:

[Troisième phase du projet mobilisateur SA2GE - Des investissements de 50 M\\$...](#)

[Développement économique régional - Québec accorde plus de 600 000 \\$ en appui à...](#)

[Créativité Québec - Plus de 2,4 M\\$ accordés à Effenco pour la commercialisation...](#)